REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE CUINES

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 11 SEPTEMBRE 2018

Sous la présidence de Monsieur Dominique LAZZARO, Maire

MEMBRES PRESENTS : MM. ALPE Martine - ARNOUX Roger - BIGNARDI Martine – COMBET-BLANC Françoise - DARMEZIN Muriel - DERRIER Josette – EMIN Monique - PACHOUD Bernard – ROL Nelly – TOESCA Jean –Yves - TOGNET André

MEMBRES ABSENTS EXCUSES

- **Mme ANTONACCI Lucie (Procuration à Mme DERRIER Josette)**
- **M. GERMAIN Frédéric (Procuration à Mme ROL Nelly)**
- **M. JAMEN Alain (Procuration à Mme ALPE Martine)**

M. ARNOUX Roger a été élu Secrétaire de séance

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **APPROUVE 12 voix pour et 3 abstentions (MM ALPE / DARMEZIN et JAMEN)** le compte rendu de la séance du 24 juillet 2018

En préambule à la réunion, Monsieur le Maire informe que 5 points sont rajoutés à l'ordre du jour. (X-XI – XII – XIII- XIV)

I – CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA SAVOIE POUR L'ADHESION AU SERVICE DE « PAIE A FAÇON »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention avec le centre de gestion de la Savoie pour l'adhésion au service de « paie à façon » qui a pour objet le traitement informatique de l'intégralité des paies de la collectivité à compter du 1er janvier 2019, suite à la mise en place du prélèvement à la source.

II – CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE LA CHAMBRE (4C) POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAR LES AGENTS DU SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention avec la Communauté de Communes du Canton de La Chambre (4 C) pour la réalisation par les agents du service technique de la commune, de divers travaux d'entretien des espaces verts et accès (tonte des pelouses, déneigement des accès…) de la 4 C ainsi que de petits travaux d'entretien.

.../...

III – CONVENTION AVEC L'O.N.F – R.T.M POUR UNE MISSION DE SURVEILLANCE DES OUVRAGES DE PROTECTION PARAVALANCHES COMMUNAUX

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention avec l'Office National des Forêts (ONF) service départemental de Restauration des Terrains en Montagne de la Savoie (RTM) pour la réalisation de la prestation suivante : inspection des ouvrages paravalanches et des barrières à vent (anti-congères) du Mont-Cuchet.

Cette convention est signée pour une durée de trois ans et non renouvelable.
Le montant de la rémunération du service RTM s'élève à 550,00 € H.T par an.

IV - CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DECLICC POUR LE FONCTIONNEMENT DU TEMPS PERISCOLAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention avec l'association DECLICC relative à la mise en place et au fonctionnement d'un accueil du matin et du soir pour l'année scolaire 2018/2019 pour les enfants du groupe scolaire de St Etienne De Cuines.

V – CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DECLICC POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention avec l'association DECLICC concernant l'organisation et la gestion de la restauration scolaire en termes administratif et financier pour l'année scolaire 2018/2019, soit du 03 septembre 2018 au 05 juillet 2019. L'accueil des enfants du groupe scolaire de ST ETIENNE DE CUINES pour la restauration se fera à la salle de réunions de la salle polyvalente de la Commune.

VI – RESULTATS APPEL D'OFFRES TRAVAUX RESEAUX DES CITES BOZON – TRANCHE 3

Suite à la consultation pour les travaux des réseaux des cités Bozon – tranche 3,

Le Conseil Municipal,

- **PREND** connaissance de la décision de la commission communale d'ouverture des plis des marchés publics,
  L'entreprise qui présente l'offre la mieux disante est :
  MAURO MAURIENNE SAS – Le Collombet – 73660 LA CHAPELLE pour un montant de **903 131,53 € H.T et 1 .083 757,84 € TTC** incluant la tranche ferme et la tranche conditionnelle.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à son exécution.

VII – DEMANDE D'ACHAT PARCELLES COMMUNALES LIEU-DIT L'ORATOIRE D'EN HAUT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande d'un particulier pour l'achat de plusieurs parcelles communales jouxtant sa propriété au lieu-dit « L'Oratoire d'en Haut »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DONNE** son accord pour la vente d'une partie des parcelles, section B n° 2029 et B n° 2032 et la totalité de la parcelle section B n° 2039
- **FIXE** le prix de vente à 40,00 € TTC le m²

.../...

- **PRECISE** que les frais notariés et les frais de bornage seront à la charge de l'acquéreur
- **MANDATE** Monsieur le Maire à l'effet de signer les actes, faire toutes déclarations et affirmations et généralement faire le nécessaire.

VIII – REPRISE DU VEHICULE PARTNER POUR DESTRUCTION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'acquisition d'un véhicule TOYOTA HILUX 4X4 pour le service technique, le véhicule PARTNER n'a plus d'utilité dans le parc de véhicules de la commune et sera repris pour destruction par JEAN LAIN AUTO SPORT – Rue des Epinettes – Zone des Landiers – 73000 CHAMBERY

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la vente du véhicule PARTNER pour destruction pour un montant de 125,00 € HT et 150,00 TTC à JEAN LAIN AUTO SPORT

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier

IX – NOUVELLES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DE L'AFFOUAGE

Monsieur le Maire donne lecture du vœu adopté en comité syndical du Syndicat du pays de Maurienne relatif aux nouvelles modalités de mise en œuvre de l'affouage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ADOPTE** ce vœu.

X – DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 2 – COMMUNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **VOTE** la décision modificative budgétaire N° 2 de l'année 2018 pour le budget de la Commune.

XI – REPRISE DE CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON AU CIMETIERE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer la reprise des concessions en état d'abandon.

XII – PROJET D'EXTENSION DU CIMETIERE

Monsieur Jean-Yves TOESCA, Adjoint aux travaux, expose à l'assemblée que le cimetière communal présente aujourd'hui un espace disponible restreint et qu'il est donc nécessaire de procéder à son extension pour faire face aux demandes de concessions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **EMET** un avis favorable pour le projet d'extension du cimetière.

XIII – PLAN D'ACTIONS DE REDUCTION DE PERTES EN EAU

La commune de Saint Etienne de Cuines constate depuis plusieurs années que son réseau d'eau potable n'est pas satisfaisant au niveau du rendement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **S'ENGAGE** à établir un plan d'actions pour la réduction de pertes en eau

.../...

XIV – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Suite à la mise en place du Répertoir Electoral Unique (REU), Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de créer une commission de contrôle qui sera chargée d'examiner les recours administratifs formés par l'électeur. Les conseillers municipaux recensés pour constituer cette commission de contrôle sont désignés suivant les règles établis pour les communes de plus de 1000 habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DESIGNE** les membres suivants :

- **TOESCA Jean-Yves**
- **DERRIER Josette**
- **ARNOUX Roger**
- **JAMEN Alain**
- **ALPE Martine**

INFORMATIONS DIVERSES :

- **RACCORDEMENT ELECTRIQUE CHAPELLE DU MOLLARET (CONCEPTEL)**
- **DEMANDE D'ACHAT GARAGE DU PRESBYTERE**

Vu par Nous, Maire de la Commune de St Etienne de Cuines, pour être affiché à la porte de la Mairie le 12 septembre 2018, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 Août 1884. Ce compte rendu est également disponible sur le site internet de la Commune.

M. Dominique LAZZARO
MAIRE

MAIRIE ST ETIENNE DE CUINES (SAVOIE) R.F.